

niewski est revenu dans le royaume de Pologne proprement dit.

Lemberg, 21 mai.

On mande de Hussiatyn, sur la frontière de Podolie :
L'insurrection a éclaté le 19 mai, dans les cercles de Haisinski, Bracław, Olchopolsk et Proscoraw. Une rencontre a eu lieu entre les troupes et cent insurgés, près de Cherson, gouvernement de Kizow. Les insurgés ont été battus, et 14 d'entre eux ont été faits prisonniers. Un millier d'étudiants de Kijow et de Berdyzew ont passé aux insurgés.

Hambourg, 22 mai.

L'Invalide russe annonce que le gouvernement a approuvé la mise sur pied de guerre des troisième bataillons actifs de la garde.

Lemberg, 21 mai.

La Gazetta Narodowa annonce qu'une insurrection a éclaté le 19 dans quatre districts de la Podolie. 4,500 insurgés ont occupé Zwiakel, dans la Wolhynie. Près de Kiew les insurgés ont subi une défaite. Le chef, Zwirceni, et un grand nombre d'étudiants ont été faits prisonniers. Des combats acharnés ont eu lieu sur la Bérésina.

La société du crédit de Varsovie a refusé le prêt d'un million de roubles au gouvernement.

Les lettres de Moscou annoncent des insurrections dans les gouvernements de Charkow, de Pultawa, et de Thermikow. Près de Charkow se trouve un corps de mille insurgés commandés par des officiers russes.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

SESSION DE MAI.

Résumé de la séance du 22 mai 1863.

Membres présents : MM. Ernoul-Bayart, maire ; Julien Lagache, Constantin Descat et Renaux-Lemerre, adjoints ; Guillaume Lefebvre, Pierre Lepers, Louis Watine, Edouard Hannart, Dellebecq-Desfontaines, Motte-Bossut, François Duthoit, Auguste Duriez, Pierre Parent, Delerue-Dazin, Achille Wibaux, Dubar-Delepaul, François Frasez, Henri Ternynck, Henri Desobrie, A. Mimerel fils, Charles Bourbier, Achille Dewarlez, conseillers.

Absents : MM. Tiers-Bonte, Edouard Delattre, César Piat, Denis Salembier, Henri Delattre, Edouard Debuchy, J.-B. Ferret.

M. Pierre Parent, secrétaire pour la session.

1. Sur les conclusions du rapport de la commission d'examen des comptes, le Conseil adopte :

Le compte administratif du Maire pour 1862 ;

Le budget supplémentaire pour 1863 ;
Les comptes et budgets de la commission des hospices ;
Ceux du bureau de Bienfaisance.

2. M. le Maire donne lecture d'un rapport de la commission des logements insalubres, en adopte les conclusions et autorise la création d'un emploi d'inspecteur communal de la salubrité.

3. Le Conseil autorise la vente des matériaux d'une maison acquise par la ville à l'angle des rues de la Place-Verte et de Sébastopol.

4. Adoption d'un projet d'aqueduc pour déverser les eaux sales de l'Abattoir.

5. Vote d'un supplément de pension pour l'admission du jeune Despaul, sourd-muet, dans l'institut de Fives.

6. Nomination d'une commission composée de MM. P. Parent, Ach. Wibaux, Dellebecq-Desfontaines, Hannart et Louis Watine pour l'examen d'une proposition tendant à abaisser les prix du tarif de la distribution d'eau.

7. Nomination de 16. assesseurs pour

les opérations électorales des 31 mai et 1^{er} juin.

1^{re} Section. Président, M. le Maire. — MM. Guillaume Lefebvre, Pierre Lepers, Louis Watine et Dubar-Delepaul, assesseurs.

2^{me} Section. Président, M. Julien Lagache. — MM. Ed. Hannart, Dellebecq-Desfontaines, Edouard Delattre et Ed. Debuchy, assesseurs.

3^{me} Section. Président, M. C. Descat. — MM. Aug. Duriez, Denis Salembier, J.-B. Ferret et H. Desobrie, assesseurs.

4^{me} Section. Président, M. Renaux-Lemerre. — MM. H. Delattre, P. Parent, Ach. Wibaux et Dewarlez, assesseurs.

8. Le Conseil accorde au directeur du théâtre un subside de 10,000 francs pour l'année 1863-1864.

9. Projet d'addition d'un étage à une partie des bâtiments de l'hôpital Napoléon.

10. Communication du Maire relative au projet d'une école au Trichon.

ÉLECTIONS

du 31 mai et du 1^{er} juin 1863.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION.

M. JULES BRAME.

A Messieurs les électeurs de la 4^{me} circonscription du département du Nord.

Messieurs et chers compatriotes,

Je me présente de nouveau devant vous et sollicite vos suffrages avec la conviction d'avoir fidèlement rempli, pendant la période législative qui vient de finir, le mandat que vous m'aviez confié.

En toutes circonstances j'ai pué dans l'indépendance de vos suffrages l'indépendance de mes votes, et sans parti pris d'avance, j'ai approuvé chaque fois que j'ai cru pouvoir approuver, j'ai combattu chaque fois que j'ai cru devoir combattre.

Dans toutes les questions soumises au Corps législatif depuis six ans, j'ai résolulement prêté mon concours au gouvernement de l'Empereur, alors qu'il s'agissait de maintenir l'ordre, sans lequel aucun progrès n'est possible, ou d'appliquer nos principes de liberté dont la France attend le complet développement.

Votre sympathie ne m'a jamais fait défaut, vous m'en avez donné des preuves nombreuses ; j'en suis fier et je m'efforcerais de continuer à m'en rendre digne.

Aujourd'hui comme en 1857, j'aspire à l'honneur de vous représenter au Corps législatif avec la conscience que je serai ce que je n'ai jamais cessé d'être : le mandataire indépendant d'électeurs qui m'auront librement choisi.

JULES BRAME.

M. JULES BRAME se présente aux électeurs avec toute l'autorité d'un passé irréprochable.

Nous rappellerons succinctement, dans notre prochain numéro, les titres réels que s'est acquis M. JULES BRAME par la loyauté et l'indépendance dont il a fait preuve dans l'exécution de son mandat au Corps législatif.

Nous avons d'ailleurs la plus grande confiance dans la manifestation de la volonté des électeurs. J. REBOUX.

Le corps des Sapeurs-Pompiers de Roubaix a célébré, dimanche dernier, la fête de Saint-Mamert.

Après avoir été passé en revue par l'administration municipale, sur la place de la Mairie, la compagnie a défilé devant les autorités et, précédée de la Grande-Harmonie, a fait une promenade militaire dans quelques-unes des rues de la ville.

Le banquet annuel qui a eu lieu ensuite et que MM. le Maire et les adjoints ont honoré de leur présence, a été remarquable, non-seulement par le coup d'œil brillant et animé que présente une réunion de deux cents convives en uniforme, mais surtout par l'ordre, la discipline et l'esprit de convenance unis à une gaieté franche, à un entrain naturel et communicatif.

Des députations venues de Courrières, de Mouvaux, de Cyoising et même de Bohain, département de l'Aisne, complétaient la physionomie de cette véritable fête de famille.

Au dessert, M. Ernoul-Bayart a porté la santé de l'Empereur, après une belle et chaleureuse allocution qui a excité l'enthousiasme général. Tous les assistants y ont répondu par un vif formidable accompagné de salves d'artillerie.

Cette fête, qu'aucun incident n'est venu troubler, a laissé une impression des plus favorables pour l'avenir de ce corps dont l'excellente réorganisation est due au zèle constant et au caractère à la fois conciliant et ferme de son digne commandant, M. Auguste Grimonprez.

Dans un des derniers numéros du Journal de Roubaix nous avons donné le chiffre de la subvention accordée par le Conseil municipal pour les frais de la fête du mois d'août. La ville s'est montrée très large et très intelligente ; elle a compris l'importance d'une fête de ce genre qui doit attirer un grand nombre d'étrangers.

Dans sa séance de Vendredi, le Conseil Municipal a pris une décision favorable à l'avenir de notre théâtre. Etabli depuis deux ans seulement, le théâtre a passé par les phases difficiles qu'ont à subir toutes les institutions nouvelles ; il a heureusement triomphé des obstacles. Le public a semblé prendre goût à un plaisir qu'il trouve à Roubaix même.

Une subvention de 6,000 francs avait été accordée l'année dernière. Cette subvention vient d'être portée à 10,000 fr. L'administration en prenant cette mesure entre dans une voie qui fait bien augurer de l'avenir.

Nous l'avons déjà dit : dans un temps donné, Roubaix, seconde ville du département du Nord, aura un théâtre plus important ; grâce à la subvention récemment accordée on pourra dès aujourd'hui ajouter l'Opérette au vaudeville et à la comédie. Il y a là une excellente occasion de former un orchestre qui pourra, dans un avenir assez rapproché, servir à l'opéra-comique.

Dans son audience du 21 mai, le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 10 jugements contre 15 inculpés, dont un condamné à la prison et deux acquittés, savoir :

- 2 Cabarets ouverts à une heure indue.
- 1 Injures verbales.
- 1 Ivresse scandaleuse.
- 2 Voies de fait et violences légères.
- 1 Police du roulage (voiture non éclairée).
- 1 Travaux confortatifs à une maison frappée d'alignement.
- 1 Passage dans la rue Nain avec une voiture de charge sans destination dans ladite rue.
- 1 Travaux sur la voix publique non éclairés.

Les membres actifs et honoraires de la Société de St-Joseph des Champs sont prévus pour la messe à l'occasion de la fête de la Société sera célébrée, cette année,

dans l'église Notre-Dame, lundi 25 mai, à sept heures et demie.

La messe sera chantée par la Société Chorale de la paroisse. Une instruction sera faite par M. Mouton, professeur au Collège.

On lit dans le Propagateur :

Des personnes à même d'être bien informées assurent que M. le ministre de l'Agriculture viendra, en raison de l'importance exceptionnelle du concours agricole-régional-international de Lille, présider la distribution des prix de cette solennité, pour laquelle M. Ferd. Lavainne, dont les compositions sont fort estimées, prépare la musique d'une cantate qui sera chantée par la Société chorale des Orphéonistes de Lille.

Le Moniteur promulgue la loi portant que les lettres déposées après les levées générales, dans certains bureaux de poste de Paris, pourront être expédiées moyennant une taxe supplémentaire.

Un règlement administratif sera connaître les heures se rapprochant aux trois surtaxes. Ce sera probablement : six heures un quart pour la surtaxe de 20 cent. ; six heures et demie pour la surtaxe de 40 cent. ; et sept heures pour la surtaxe de 60 cent.

Nous croyons pouvoir dire que l'administration des postes s'occupe d'introduire la mesure dont il s'agit dans plusieurs centres de population des départements.

Une invention destinée à produire du retentissement dans le monde industriel et scientifique vient, dit le Nouvelliste de Rouen, d'être brevetée et y a quelques jours.

Il s'agit d'un nouveau système simplifié à l'effet de produire le mouvement de rotation par le mouvement de va et vient, et réciproquement, à l'aide d'une double crémaillère agissant sur un secteur denté. Ce système, applicable à toutes les machines en général, est destiné à remplacer la bielle et la manivelle, seuls moyens connus jusqu'à ce jour pour transmettre la force de la vapeur à l'arbre de couche ; il paraît l'emporter de beaucoup sur ces derniers moyens, tant par l'économie des matériaux et du travail que par la modicité du prix de la machine et du combustible nécessaire à sa marche.

Le système dont il est question, imaginé par un jeune prêtre, M. l'abbé Demielliers, vicaire à Doudeville, a été mis en mouvement et à exécution par M. Sénateur d'Alençon, ébéniste à Valmout ; il fonctionne avec une précision remarquable, et semble réunir les conditions nécessaires et indispensables pour jouer un rôle important dans l'art mécanique.

D'une statistique récemment dressée, il résulte que les justices de paix distribuent annuellement quatre millions de billets d'avertissement pour comparaitre en petite conciliation, sur quoi l'Etat prélève 10 centimes pour droit de poste, et les greffiers 15 centimes ; soit : l'Etat 400,000 fr., les greffiers 600,000.

Le quart environ de ces quatre millions de billets délivrés à très bas prix, sont demandés pour des causes sans valeur, ou capricieusement sans motifs même apparents. C'est là un abus qui fait perdre le plus souvent à de laborieux ouvriers, à d'excellents pères de famille, une journée de travail qui serait mieux employée à l'atelier qu'à l'audience.

M. Maublat, juge de paix et auteur de cette statistique, exprime le vœu que le prix des billets d'avertissement des justices de paix soit porté à un franc, cette demande n'étant pas trop forte pour un demandeur téméraire, ou pour un défenseur injuste, négligent ou de mauvaise foi.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 22 mai 1863.

Dans le quartier des écoles, on se montre très animé contre MM. Havin et Guéroult, moins peut-être à cause des accommodations politiques qu'on leur suppose que parce qu'on les rend spécialement responsables de l'absence sur la fameuse liste des cinq et des journaux réunis, de tout non appartenant à la jeune génération. Jusqu'à présent, les candidats de l'opposition qui semblent les moins contentés, sont MM. Jules Favre et Thiers ; cependant, ce n'est là qu'un succès relatif qui tend à aller chaque jour en s'amointrissant, par suite des divisions croissantes qui semblent devoir causer au moment du scrutin autant d'abstention que d'éparpillement de votes.

L'exposition permanente des Arts et de l'Industrie, pour laquelle on élève un vaste édifice à Auteuil, sera inaugurée dans le courant du mois prochain. L'Empereur est allé visiter hier les travaux intérieurs qui sont en voie rapide d'achèvement.

Il y a eu hier une réunion d'électeurs chez M. Thiers, place Saint-Georges. Une autre assemblée s'est tenue chez un honorable banquier du 1^{er} arrondissement pour s'entendre sur la propagande en faveur de M. de Lestryrie. Les chances sont, dit-on, pour l'honorable ancien membre de la gauche contre M. Havin qui se porte dans la même circonscription.

M^{me} de Lamartine, qui était gravement malade, est morte vendredi matin. Cette triste nouvelle a jeté la consternation parmi les nombreux amis de l'illustre poète, dont la santé inspire, depuis déjà quelque temps, de vives inquiétudes. M^{me} de Lamartine était d'origine anglaise ; elle avait épousé l'auteur des Méditations, à Florence, où il remplissait les fonctions d'attaché à la légation de France, et lui avait apporté en dot une fortune considérable.

La France de ce soir annonce que M. Moequet, chef du cabinet de l'Empereur, s'est rendu hier chez M. de Lamartine pour exprimer les sympathies de S. M. à l'occasion de la mort de M^{me} de Lamartine.

Le corps de M^{me} de Lamartine a été embaumé ce matin, et à 3 heures il a été dirigé vers le chemin de fer de Lyon, d'où il sera immédiatement transporté à Saint-Point, où se fera le service funèbre.

La lettre de M. le comte de Persigny sur la candidature de M. Thiers à Paris est l'objet de nombreux commentaires. On dit que l'honorable ancien ministre se propose d'y répondre et d'expliquer la portée qu'il donnerait, le cas échéant, au mandat parlementaire que ses amis sollicitent en son nom auprès du corps électoral.

D'après certaines informations, la Russie déclinerait la double proposition d'un armistice et d'un congrès relativement aux affaires de Pologne. Toutefois, elle s'engagerait, dès à présent, lorsque l'insurrection serait comprimée, à réaliser le programme conseillé par les grandes puissances.

La librairie Dentu vient de publier un livre très curieux et surtout plein d'actualité, sur les manœuvres déloyales dont on use malheureusement beaucoup trop, contre la bourse des joueurs confiants ou naïfs. Ce livre, qui a pour titre : Les tricheurs, est dû à la plume habile de M. Alfred de Caston, auquel son talent dans l'art de la prestidigitation rend familières toutes les ruses des chevaliers qu'il étudie. Il ne contient pas seulement la révélation des procédés nombreux à l'aide desquels, l'argent des simples va se perdre dans la poche des aventuriers ; il raconte aussi une foule d'anecdotes attachantes qui font assister le lecteur à la mise en œuvre de leurs embûches, de manière à faire com-

front contre la vitre, invisible aux yeux d'Achille et le suivant du regard jusqu'à sa disparition.

Elle fit dire à sa sœur qu'elle ne se sentait pas très-bien et ne descendrait pas pour dîner. Puis elle s'enferma. Elle était si étourdie, si foudroyée de ce coup, qu'elle n'avait point conscience de ses tortures. Mais il lui sembla qu'un poignard la frappait au cœur lorsqu'elle entendit au jardin la voix d'Achille. Il se dirigeait vers la rue, où l'attendait sa voiture chargée de bagages. C'était le soir ; Berthe, s'approchant de la fenêtre, eut peine à reconnaître Ducrozet. Une minute plus tard, la voiture était partie.

A onze heures, le comte et la comtesse de Narestan rentrèrent de l'Opéra sans rien soupçonner. Au grand effroi du comte, Berthe le mandait auprès d'elle. Il la trouva étendue sur un sofa, les yeux rougis par les larmes, les traits bouleversés. Elle lui dit sans préambule :

« Un événement imprévu change pour moi la face des choses, mon cher comte. Jusqu'à ce que mon premier saisissement soit passé, veuillez avoir de l'indulgence et ne pas vous occuper de moi. Priez Eugénie d'en faire autant ; j'ai besoin de me recueillir, de méditer. Tout ce que je sais pour le moment, c'est qu'Achille est parti.

— Mais pas pour toujours n'est-ce pas ? mais vous l'épouserez pourtant ? s'écria le comte.

— Non ! » répondit Berthe avec effort en se cachant le visage.

Il lui baisa silencieusement la main et la quitta tout abattu. « Comme il est difficile de vivre avec ces personnes extraordinaires ! pensait-il. Il leur tombe du ciel des choses étranges qui bouleversent leur

existence. De ma vie, il ne m'est rien arrivé de semblable, à moi, »

Eugénie et lui s'épuisèrent en vaines conjectures ; ils n'acquiescèrent qu'une certitude : celle du départ d'Achille.

Berthe demeura invisible. Elle songeait à Achille, à Cyrille avec une douleur poignante. L'un s'en allait, l'autre arrivait, et elle les faisait souffrir tous les deux. « Avoir le cœur pur, la main aussi, se disait-elle, et endurer de pareilles tortures ! Ma faute secrète est-elle donc si grave ? — Et elle entendait une voix qui lui criait sans cesse : « Tu ne seras point à moi, mais à nul autre non plus ! »

Une journée s'écoula. Le soir de la seconde, elle reçut une lettre d'une main inconnue et frémit en brisant le cachet. Quelques feuillets tombèrent de l'enveloppe ; ils étaient d'Anna, et le reste, de la même écriture que l'adresse, était signé Claire Duval.

Claire, la meilleure ou plutôt la seule amie d'Anna, annonçait à Berthe la mort de sa sœur. Elle avait succombé aux suites de couches très-dououreuses ; l'enfant nouveau-né n'avait pas vécu. Anna en laissait deux autres, deux petites filles toutes jeunes. Claire ajoutait à cette triste nouvelle quelques détails désolants sur la situation du ménage. La pauvre Anna n'avait pas été heureuse dans sa seconde union. Accoutumée au luxe, ignorant la valeur de l'argent, ne sachant ni s'occuper de choses utiles, ni conduire une maison, elle n'avait pas tardé à s'apercevoir que le modique traitement de son mari ne suffirait jamais à leurs besoins. Après avoir vendu peu à peu tous ses bijoux, toutes ses parures, débris de son ancienne opulence, elle s'était vue réduite à une gêne voisine de la misère. Le décourage-

ment s'était emparé d'elle, le chagrin l'avait minée, et, dans les derniers jours de sa vie, elle avait écrit à sa sœur une lettre navrante, où elle épanchait toutes ses souffrances, toutes ses désillusions, toutes ses craintes, versant dans le cœur fort et courageux de Berthe toute l'amertume de son pauvre cœur faible. C'était cette lettre inachevée que M^{me} Duval envoyait à la marquise de Valrive.

Il fallait bien que Berthe communiquât ces nouvelles à Eugénie, et les deux sœurs se revirent à cette occasion. La comtesse fut saisie d'effroi ; Berthe, en trois jours, avait vieilli de dix ans. Au fond, la mort d'Anna produisit peu d'impression sur l'une comme sur l'autre : Eugénie était indifférente par nature ; Berthe n'éprouvait de profondes et intimes sympathies que pour les âmes qui puisent des forces nouvelles dans les souffrances, et non pour celles qui succombent sous le poids de la vie. Elle était touchée, attristée, prête à prodiguer secours et consolation, mais non pas désolée. Eugénie lui dit :

« Vois-tu, ma chère Berthe, telle est presque toujours la fin de ces mésalliances contractées à la légère. Ce triste exemple devrait, me semble-t-il, te consoler un peu de la ruine subite de tes espérances.

Elle ne trouva pas d'autre consolation à lui offrir. Berthe se revêtit de son bouclier habituel de froide indifférence — unique moyen de n'être pas blessée par les traits maladroits de sa sœur — et répliqua tranquillement :

« Cela va de soi.

— J'aimerais mieux vous entendre vous lamenter un peu, s'écria le comte ; car, au fond du cœur, vous êtes bien certaine. ment fort triste, et la douleur ainsi refou-

lée fait doublement mal. Elle manque d'espace, elle voudrait s'épancher, et on la retient ! N'est-ce pas cruel ? »

Berthe lui adressa un regard si chargé de reconnaissance et d'attendrissement qu'il se passa la main sur les yeux ; mais elle ne prononça pas une parole. Elle écrivit à Claire pour la remercier de sa lettre, à Toussaint pour le prier de lui confier l'éducation des petites filles d'Anna. Tout cela lui fit passer encore un jour.

Cyrille, n'arrivant pas ! Elle n'y tenait plus d'impatience et d'anxiété : elle aspirait tant à avoir surmonté le moment du revoir et des explications ! Elle prit la Gazette de Turin et y lut que le nouvel ambassadeur de France près de la cour de Naples s'était embarqué à Gènes pour se rendre à son poste. Plus loin venait la nouvelle d'une tempête dans les montagnes et d'abondantes chutes de neige dans le col de Tende. « Et ici un éternel printemps ! se dit-elle. Le désespoir et le bonheur se touchent d'aussi près dans la nature que dans le cœur humain. »

Son valet de chambre lui annonça un étranger.

« C'est lui ! » s'écria-t-elle, sans avoir la force d'aller à sa rencontre. Mais, à la vue de l'homme qui entra, elle se leva brusquement.

« Ou est le comte ! » demanda-t-elle. Elle avait reconnu un valet de chambre que Cyrille avait à Vichy et qui lui était attaché depuis son enfance. Pour toute réponse, François éclata en sanglots convulsifs.

« Est-il mort ? » demanda Berthe avec une froide résolution.

François, toujours muet, fit un signe de tête affirmatif. Berthe tomba à genoux.

« Heureux Cyrille ! dit-elle ; il a quitté

ce monde sans souffrir à cause de moi, dans un délicieux espoir, dans toute la splendeur de ses illusions, en favori de Dieu ! »

Et, appuyant sa tête sur ses mains jointes, elle pleura silencieusement.

« Ou et quand est-il mort ? reprit-elle enfin.

— Probablement hier, » répondit François.

Elle le regarda avec une surprise profonde, croyant que la douleur lui égarait l'esprit. Il ajouta :

« Mais nous ne l'avons retrouvé qu'aujourd'hui et transporté ici, à l'hôtel. — O ma tête ! mon cœur ! » s'écria Berthe en gémissant. Puis elle réfléchit, prit son chapeau et son châle et dit à François : « Je vais auprès de lui. »

M^{me} LA COMTESSE HAHN-HAHN.

(La suite au prochain numéro).

Saison du printemps.

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées par le sang ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT DE DESBRIÈRE, un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans toutes les pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des imitations).

Irritations de poitrine et de la gorge.

L'efficacité de la PATE et du SIROP DE NAÏF de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, a été constatée par 50 médecins des hôpitaux de Paris.